



CIRANO

Allier savoir et décision

LE QUÉBEC DES BÂTISSEURS



LA PROPRIÉTÉ DES
EMPLOYEURS DU
QUÉBEC, 2023 : LA
PLACE DES
FRANCOPHONES

FRANÇOIS VAILLANCOURT
AMÉLIE SINTES

PR

2024PR-06
POUR RÉFLEXION

Les documents Pour Réflexion... visent à proposer, par l'entremise de résultats de recherche appliquée ou de documents de réflexion, des actions à privilégier pour accélérer la reprise, assurer une croissance économique durable, dynamiser les régions du Québec et résorber le déficit budgétaire à venir tout en maintenant un financement adéquat pour la santé et l'éducation. Ces documents sont sous la seule responsabilité des auteurs.

The papers For Reflection... aim to propose, through applied research results or discussion documents, actions to be taken to accelerate recovery, ensure sustainable economic growth, energize Quebec's regions and reduce the future budget deficit while maintaining adequate funding for health and education. These documents are the sole responsibility of the authors.

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du gouvernement du Québec, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Quebec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the government of Quebec, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO – CIRANO Partners

Partenaires corporatifs – Corporate Partners

Autorité des marchés financiers
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque nationale du Canada
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
Énergir
Hydro-Québec
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Intact Corporation Financière
Investissements PSP
Manuvie Canada
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Ministère des finances du Québec
Mouvement Desjardins
Power Corporation du Canada
Ville de Montréal

Partenaires universitaires – Academic Partners

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
HEC Montréal
Institut national de la recherche scientifique
Polytechnique Montréal
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval
Université McGill

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web. *CIRANO collaborates with many centers and university research chairs; list available on its website.*

© Décembre 2024. François Vaillancourt et Amélie Sintès. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. *Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*

Les idées et les opinions émises dans cette publication sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas les positions du CIRANO ou de ses partenaires. *The observations and viewpoints expressed in this publication are the sole responsibility of the authors; they do not represent the positions of CIRANO or its partners.*

LE QUÉBEC DES BÂTISSEURS

La propriété des employeurs du Québec, 2023 :la place des francophones¹

François Vaillancourt² et Amélie Sintès³

Résumé / abstract

Ce texte présente des résultats inédits pour 2023 sur la part de l'emploi au Québec, privé et public, associée à trois groupes de propriété, soit les non-Canadiens (étrangers), les Canadiens non francophones (allophone et anglophone) et les Canadiens francophones. Ces résultats sont obtenus en utilisant diverses sources d'information telles le Registre des Entreprises du Québec, le journal Les Affaires et des données de Statistique-Canada sur l'emploi par secteur, ceci fait, on compare les résultats de 2023 à ceux d'études antérieures portant sur la période 1961-2003. En 2023, nous constatons que 73 % de l'emploi au Québec est au sein d'employeurs sous contrôle canadien francophone; en 1961, cette part était de 47 %. Le contrôle canadien non francophone (20 % en 2023, 39 % en 1961) et le contrôle étranger (7 % en 2023, 14 % en 1961) ont tous deux chuté de moitié sur la période 1961-2023.

This paper presents new results for 2023 on the share of employment in Quebec, private and public, associated with three ownership groups: non-Canadians (foreigners), non-French-speaking Canadians (allophone and English-speaking) and French-speaking Canadians. These results are obtained using various sources of information such as the Registre des Entreprises du Québec (Quebec Business Register), the newspaper Les Affaires and data from Statistics Canada on employment by sector. This done, the results for 2023 are compared to those of previous studies covering the period 1961-2003. In 2023, we find that 73% of employment in Quebec is with employers under French-speaking Canadian control; in 1961, this share was 47%. Non-French Canadian control (20% in 2023, 39% in 1961) and foreign control (7% in 2023, 14% in 1961) both fell by half over the period 1961-2023.

Mots clefs / Keywords : propriété employeurs, Québec, francophones / Employer Ownership, Quebec, Francophones

Code JEL : J21,G32, R10

Pour citer ce document : Vaillancourt, F., & Sintès, A. (2024). La propriété des employeurs du Québec, 2023 :la place des francophones (2024PR-06, Pour réflexion, CIRANO.)

<https://doi.org/10.54932/KAOE9156>

¹ Étude préparée dans le cadre de l'initiative de recherche Le Québec des Bâtisseurs. Les auteurs remercient Raquel Fonseca et Mario Fortin pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce texte

² Professeur émérite, sciences économiques, Université de Montréal et Fellow, CIRANO;

³ Professionnelle de recherche, CIRANO au moment de la préparation du texte

Introduction

L'objectif de cette étude est de présenter l'importance de l'emploi au Québec en 2023 sous contrôle d'employeurs dont la propriété peut être classée comme suit : non-canadienne (étrangère), canadienne francophone (en pratique québécois francophone), canadienne non francophone, distinguant pour la première fois entre anglophone et allophone. Ceci est la sixième étude qui permet de mesurer la place des francophones du Québec dans l'ensemble de l'économie québécoise. La précédente portant sur l'année 2003. Nous obtenons ces résultats en utilisant diverses sources de données telles le Registre des Entreprises du Québec (REQ) pour un échantillon d'entreprises et le contrôle des employeurs privés, la liste des trois cent plus grandes entreprises du Québec publiée par Les Affaires et des bases de données diverses de Statistique Canada et du gouvernement du Québec. La pertinence de cette étude est de mettre à jour des chiffres maintenant désuets et donc de constater si le contrôle de l'économie québécoise, mesuré par l'emploi, est stable, en croissance ou en décroissance. L'étude se divise en trois parties portant respectivement sur : 1) le secteur privé en 2023; 2) le secteur public en 2023; et 3) l'ensemble de l'économie en 2023 et l'évolution de la part des groupes pour l'ensemble de l'économie et le secteur privé depuis 1961. L'importance de chaque groupe est mesurée en utilisant l'emploi pour permettre l'agrégation des secteurs privés et publics ; d'autres indicateurs de taille, tels le chiffre d'affaires ou la rentabilité, ne sont disponibles que pour le secteur privé.

1 L'appartenance des employeurs du secteur privé en 2023

L'appartenance de l'employeur dépend de qui en est le propriétaire. Ceci serait idéalement déterminé pour le secteur privé par la répartition des actionnaires entre les quatre groupes nationaux/linguistiques identifiés ci-haut. Dans certains cas, l'identification du propriétaire est facile à faire. Ainsi, la propriété de nombreuses grandes entreprises étrangères ou québécoise, telles Pratt & Whitney (United Technologies) ou la Banque Nationale est de notoriété publique. La propriété des petites entreprises familiales appartenant à une famille spécifique, souvent par l'entremise d'une société de gestion, est également facile à établir. Ce sont pour les entreprises de taille moyenne qu'il faut être plus attentif aux liens inter firmes. Nous avons dû quelquefois utiliser une combinaison de la consonance des noms des membres du conseil d'administration, de leur lieu de résidence et de l'actionariat⁴ de l'entreprise ou, lorsque pertinent, de l'entreprise qui en est son propriétaire ultime. En cas de doute sur l'appartenance d'une entreprise canadienne, nous la codons anglophone pour éviter de biaiser vers le haut la part des francophones. Cette méthodologie est la même que celle utilisée dans les études antérieures (Raynauld, 1974; Raynauld et Vaillancourt, 1984; Vaillancourt et Carpentier, 1989; Vaillancourt et Leblanc, 1993; Vaillancourt et Vaillancourt, 2005). Le premier auteur de ce texte a codé lui-même la propriété des entreprises de 500 + employés et a supervisé le codage par le second auteur de la propriété de l'échantillon des employeurs tiré du REQ.

Pour le secteur privé, nous avons travaillé avec des listes d'entreprises tirées de deux sources, soit :

- la liste des 300 plus grandes entreprises du Québec publiée dans le journal Les Affaires (mai 2023)⁵. La liste est constituée sur la base de réponses à un sondage fait entre le 24 février

⁴ Utilisant des outils tels <https://ca.marketscreener.com/>

⁵ Cette liste étant mise à jour à chaque année, on retrouve le 10 octobre 2024 en ligne celle pour 2024 : voir <https://www.lesaffaires.com/outils/classements/le-classement-2024-des-300-plus-grandes-entreprises-du-quebec-2/>

et le 5 mai 2023. La taille est établie selon le nombre d'employés à temps plein au 31 décembre 2022 tel que déclaré par l'entreprise. Les entreprises visées sont les sociétés mères avec regroupement des filiales ; 220 d'entre elles ont au moins 500 employés à temps plein. Nous établissons la propriété de toutes ces entreprises, donc un échantillonnage de 100%. Comme les données du REQ n'indiquent pas le nombre exact d'employés mais seulement un intervalle, tel 2500-4999, il est préférable d'utiliser les données de Les Affaires étant donné la précision du nombre d'employés pour chaque employeur privé dans cette source. Nous avons constaté que la couverture des entreprises de grande taille et souvent étrangères dans Les Affaires est incomplète, présumément parce que ces entreprises ont choisi de ne pas répondre au questionnaire transmis par Les Affaires. Nous avons donc consulté diverses listes et utilisé l'information inscrite au REQ pour ajouter 25 entreprises à notre base de données des grandes entreprises.

- Un échantillon stratifié par taille d'entreprises tiré de la liste des entreprises inscrites au REQ qui a été tiré le 3 juillet 2023, précision importante puisque le REQ est mis à jour en temps réel par les activités des entreprises qui y sont inscrites. Le fichier Excel initial REQ était une liste de toutes les entreprises présentes au Québec. Le document comprenait plus de 1.5 million d'entreprises. Nous avons exclu les entreprises non immatriculées, radiées d'office ou radiées sur demande, ne retenant que les entreprises immatriculées (codées IM). Nous avons également exclu les entreprises avec un nombre d'employés inconnu (codées N) et aucun employé (codé O). La stratégie de traitement des données REQ est d'utiliser un échantillon des entreprises de moins de 500 employés avec une chance de tirage (probabilité de sélection) croissante avec leur taille; le pourcentage de couverture est donc plus élevé pour les plus grandes firmes que pour les plus petites au sein des données REQ. Les nombres de firmes par taille sont présentés au tableau 1. Le choix d'une stratégie de tirage non aléatoire s'explique par trois facteurs : 1) les ressources pour le codage n'étaient pas infinies; 2) une taille d'échantillon de 1000 lors d'un tirage aléatoire est normalement suffisante pour bien représenter une population; et 3) une erreur dans le calcul des parts de contrôle pour les entreprises de 250-499 employés fausse plus les résultats qu'une même erreur pour les entreprises de 1-5 employés. Les entreprises choisies lors de l'échantillonnage sont les premières entreprises dans chaque catégorie de taille utilisée pour créer l'échantillon. Ceci génère un échantillon qui n'est pas stratifié par secteur d'activité ou région du Québec, mais qui dépend seulement du moment de mise à jour des informations au REQ, ce qui est aléatoire pour nos fins. Un examen visuel des données indique une grande diversité des entreprises en termes d'activité économique.

Le tableau 1 présente le nombre d'entreprises par taille codées dans notre étude. Le nombre d'employés dans le fichier REQ comprend les salariés temps plein, temps partiel et saisonniers sans correction pour leur statut temps plein.

Tableau 1 Nombre d'entreprises codées pour leur propriété par taille, Québec, 2023

Code du domaine de valeur	Nombre d'employés dans l'entreprise	Taille de l'échantillon pour l'étude
A	De 1 à 5	500
B	De 6 à 10	250
C	De 11 à 25	250
D	De 26 à 49	200
E	De 50 à 99	200
F	De 100 à 249	150
G	De 250 à 499	100
Les Affaires	500+	220
Ajout	500+	25
Total	tous	1895

Source : auteurs et données REQ et les Affaires

Nous établissons, lorsque nécessaire, la composition du conseil d'administration par une recherche dans le site du REQ pour chaque entreprise examinée en utilisant soit son Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) quand nous utilisons les entreprises du REQ, soit le nom dans la liste Les Affaires ou dans des sources complémentaires. Nous obtenons les résultats présentés au tableau 2 pour le secteur privé ; nous arrondissons ici et ailleurs les %. Notons la part des allophones de 4%, soit 1/5^{ème} des non francophones canadiens. Les résultats par taille d'entreprise sont obtenus directement du codage des entreprises de chaque groupe. Le résultat pour l'ensemble du secteur privé est la somme verticale de chacun des % de contrôle, chaque % étant pondéré par l'importance du groupe de taille dans le secteur privé. L'emploi par taille d'employeur et par grand secteur industriel n'est pas produit par Statistique Canada selon les mêmes catégories de nombre d'emplois que celles utilisées dans le REQ. Nous devons donc agréger nos résultats tirés du REQ pour les 6-10, 11-25 et 26-49 (lignes (2) (3) et (4) du tableau 2) sous la catégorie 6-49 (ligne (5) du tableau 2). Et nous utilisons l'emploi du groupe 100-299 de Statistique Canada pour le groupe REQ 100 -249 (ligne 7 tableau 2) et celui du groupe 300-499 de Statistique-Canada pour le groupe REQ 250-499 (ligne 8, tableau 2). Par ailleurs, nous devons séparer les employés du secteur public de ceux du secteur privé. Nous faisons ceci en posant des hypothèses sur l'importance des employeurs publics en éducation et santé par taille d'employeur. Plus l'employeur de ces deux secteurs emploie un grand nombre d'employés, plus il est probable que l'employeur soit public. Le tableau A-1 présente les nombres d'employés utilisés dans nos calculs et les hypothèses utilisées.

Tableau 2 Appartenance des employeurs privés par taille(emplois), Québec, Étranger, Canadien/ non-francophone et francophone, 2023, %

Nombre d'employés	Canadien Francophone	Canadien Anglophone	Canadien Allophone	Étranger
1-5 (1)	87%	7%	6%	0%
6-10 (2)	81%	9%	10%	0%
11-25 (3)	77%	18%	5%	0%
26-49(4)	82%	14%	4%	1%
6-49 (5)	79%	13%	7%	0%
50-99(6)	81%	12%	5%	3%
100-249(7)	79%	15%	1%	5%
250-499(8)	65%	21%	2%	12%
500+(9)	52%	23%	1%	24%
Total(10)	71%	16%	4%	9%

Source calcul des auteurs utilisant pour les 1-499 des données du Registre des Entreprises du Québec (REQ) et pour les 500+ Les Affaires numéro spécial de Mai 2023 complétées par un examen de https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FILIALES_GRAND_MT_L.PDF, de https://en.wikipedia.org/wiki/Foreign_ownership_of_companies_of_Canada et des données REQ pour les 500+

Note :

Nous agrégeons les résultats pour les 6-9,10-24 et 25-49 sous la rubrique 6-49 en utilisant comme facteur de pondération le nombre d'entreprises de ces trois sous-groupes dans nos données REQ soit respectivement 46,5%;37,1%; et 16,4%.

Les % de pondération utilisés pour obtenir les % de la ligne total (10) sont 1-5 :7,3%; 6-49 : 32,2%;50-99 : 11,7%;100-249 :13,6%;250-499 : 4,7%; 500+ :30,3. Ces % calculés avec les données de la ligne H du tableau A-1.

2 L'appartenance des employeurs du secteur public en 2023

L'actionnaire du secteur public est l'électorat qui élit les dirigeants des employeurs du secteur public. Nous codons donc le gouvernement fédéral comme anglophone et le gouvernement du Québec comme francophone . Il reste alors à coder les institutions du secteur municipal, de l'éducation et de la santé.

Pour le secteur municipal, nous avons examiné la liste des institutions dites bilingues au sens de la Charte de la langue française du Québec et utilisé les données du Recensement de 2021 pour identifier celles qui ont une majorité de leur population de langue maternelle anglaise⁶. Puis nous avons apparié

⁶ <https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/municipalites-arrondissements/article-29-1.aspx>
<https://www.axl.cefano.ulaval.ca/amnord/quebec-villes-bilingues-liste.htm>
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/search-recherche/lst/results-resultats.cfm?Lang=F&GEOCODE=24>

ces données avec les données de dépenses totales (charges) pour 2022 recueillies et mises à disposition du public par le Ministère des Affaires Municipales⁷ pour établir l'importance des municipalités francophones et anglophones.

Pour les secteurs de l'éducation et de la santé, nous avons utilisé notre connaissance des institutions de ces secteurs pour dresser la liste des établissements sous contrôle anglophone ou francophone. Par exemple, nous savons, étant donné le cadre légal, que les centres de services scolaires sont francophones alors que les commissions scolaires sont anglophones. De même, le cegep Dawson est anglophone et l'Université de Sherbrooke francophone; l'Hôpital Général Juif anglophone et l'hôpital Cité de la Santé francophone. Ceci fait, l'information sur les effectifs étudiants est utilisée pour établir la part de l'emploi anglophone et francophone dans les commissions scolaires,⁸ cegeps et universités⁹ Des données sur la capacité (nombre de lits ou de places des établissements) du secteur de la santé sont utilisées pour établir la part de l'emploi anglophone et francophone.¹⁰

Nous obtenons les résultats suivants pour le secteur public francophone:

1. Fédéral : 0% francophone & 100% anglophone;
2. Provincial : 100% francophone & 0% anglophone;
3. Municipal : 95% francophone & 5% anglophone;
4. Commissions scolaires : 91% francophone et 9% anglophone;
5. Cegeps : 83% francophone et 17% anglophone;
6. Universités : 75% francophone et 25% anglophone;
7. Établissements de santé : 88% francophone et 12%.

Nous ne pouvons pas agréger les sept composantes du secteur public avec les données du tableau A-1. Nous utilisons donc des données plus détaillées par secteur d'activité mais sans indicateur de taille de Statistique Canada¹¹. Nous sommes l'emploi des administrations publiques fédérale, provinciale et municipale, des universités, des cegeps, des centres de services scolaires/commissions scolaires, des hôpitaux, établissements de soins infirmiers et assistance sociale. Nous calculons ensuite la part de chaque sous-secteur dans ce total, regroupant les trois derniers éléments de cette liste sous la rubrique santé. Nous obtenons les parts suivantes : administration publique fédérale : 8,6 %; provinciale : 7,8 %; municipale : 9,7 %; universités : 6,2 %; cegeps : 3,2 %; centres de services scolaires/commissions scolaires : 20,8 %; et santé : 43,7 %. Nous obtenons donc une part francophone de l'ensemble de l'emploi du secteur public de 82 %, et donc 18 % pour la part anglophone.

⁷ <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/rapport-financier-2022>

⁸ "Effectif scolaire de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire au réseau d'enseignement public, par Centre de services scolaire et Commission scolaire, selon diverses variables, années scolaires 2012-2013 à 2021-2022", Québec dans Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

⁹ Statistique Canada Tableau : 37-10-0232-01 Effectifs postsecondaires, selon la Classification Internationale Type de l'Éducation, l'établissement, et les caractéristiques du programme et de l'étudiant

¹⁰ <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/m02-repartition-des-capacites-et-des-services-autorises-au-permis-par-installation/resource/7038bb19-ad37-49ae-b2d0-aec844d41970>

¹¹ Statistique Canada. Tableau 36-10-0489-01 Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie

3 Le contrôle de l'économie québécoise, 1961-2023

Le tableau 3 présente la combinaison des résultats des secteurs privé et public pour 2023. Le poids du secteur public est 25,2% et celui du secteur privé 74,8%; ces poids sont calculés à l'aide des données du tableau A-1 (colonne 1 ,lignes G et H).

Tableau 3 Appartenance des employeurs, Québec, Étranger, Canadien/ non-francophone et francophone, 2023, %

	Étranger	Non francophone	Francophone	Total
Privé	9	20	71	100
Public	0	18	82	100
Total	7	20	73	100

Source : calcul des auteurs ,méthodologie dans texte

Il est intéressant de comparer ces %s avec ceux d'années antérieures. L'évolution du contrôle de l'ensemble de l'économie du Québec sur 60 ans est présentée au tableau 4 et celle du secteur privé au tableau 5.

Tableau 4 Évolution de l'appartenance des employeurs, Québec, Étranger, Canadien/ non-francophone et francophone,1961-2023, %

	Étranger	Non francophone	Francophone
1961	13,6	39,3	47,1
1978	13,9	31,2	54,8
1991	8,7	26,2	65,1
2003	10,0	22,9	67,1
2023	7,0	20,0	73,0

Sources : 2023 :tableau 3; 1961-2003 Tableau 3.1 Vaillancourt ,François et Luc Vaillancourt, *La propriété des employeurs au Québec en 2003 selon le groupe d'appartenance linguistique* Québec : Conseil Supérieur de la Langue Française, 2005, 57 pages ; 2023, tableau 4

Tableau 5 Évolution de l'appartenance des employeurs **privés**, Québec, Étranger, Canadien/ non-francophone et francophone,1961-2023, %

	Étranger	Non Francophone	Francophone
1961	15	38	47
1978	18	34	48
1991	11	28	61
2003	13	24	63
2023	9	20	71

Sources :

2023 Tableau 3

2003 Calculs utilisant le nombre d'emplois "Total privé" Tableau 2.11, p30 Vaillancourt ,François et Luc Vaillancourt, *La propriété des employeurs au Québec en 2003 selon le groupe d'appartenance linguistique* Québec : Conseil Supérieur de la Langue Française, 2005

1991 Calculs utilisant les %s " Total Privé" Tableau 2.11 ,p 38 Vaillancourt ,François et Michel Leblanc, *La propriété de l'économie du Québec en 1991 selon le groupe d'appartenance linguistique* (Office de la langue française, Montréal, 1993, 87 pages.

1978 Calculs utilisant les chiffres de l'emploi de secteurs "services d'enseignement" et "services de santé et sociaux" Tableau II.24,p73, de l'administration publique Tableau II.25 P 76 et du total de l'économie Tableau II.26,p77 ligne 11 Raynauld , André et François Vaillancourt *L'appartenance des entreprises : le cas du Québec en 1978* Conseil de la langue française, Québec, Collection Dossiers, 1984, 173 pages

1961 Tableau II-17B, P 64 Raynauld , André *La propriété des entreprises au Québec : les années 60,*— Les Presses de l'Université de Montréal, 1974, 160 p

On observe une croissance de 6 points de % dans le contrôle francophone de l'ensemble des employeurs entre 2003 et 2023. Comment explique-t-on ceci? Un premier élément est le changement dans la structure de l'économie québécoise. Nous calculons avec les éléments du tableau A2 (annexe) que le contrôle francophone de l'ensemble de l'économie québécoise aurait été de 67,4% en 2003 et, présumant un contrôle par secteur inchangé, de 69, 2% en 2023, soit une croissance de 1,8 point de %. Le chiffre de 67,4% est très près du 67,1 rapporté au tableau 5 ; la différence s'explique par le fait que les classifications industrielles des colonnes 1) et 2) diffèrent légèrement de celles de la colonne 3 du Tableau A-2.

Deuxièmement, la croissance du secteur public francophone explique environ 0,3 point de % de croissance du contrôle francophone. Il reste donc environ 4 points de % de croissance de la propriété francophone de l'ensemble de l'économie à expliquer par la croissance du contrôle francophone du secteur privé. Cette croissance peut résulter d'une décroissance du contrôle étranger ou canadien anglophone. Examinons-chaque possibilité à tour de rôle.

Nous ne disposons pas de données autres que les nôtres sur le contrôle étranger par province au Canada pour la période 2003-2023. Pour le Canada dans son ensemble, on observe une baisse de contrôle étranger de 2003 à 2022 des entreprises du secteur privé, avec la part des actifs sous contrôle étranger passant de 22,3%¹² à 14,7% ¹³, soit une chute de 7.6 points de % ou de 34% du contrôle étranger pour la période. Ceci est similaire à la baisse observée pour le Québec au tableau 6 de 13% à 9%, soit 30%. Le seul indicateur récent de contrôle étranger produit par Statistique Canada au niveau régional indique qu'en 2022, 7,8 % des entreprises du Québec (nombre) sont sous contrôle étranger¹⁴. Ce résultat est du même ordre que celui que nous obtenons en utilisant l'emploi. Donc, on peut

¹² : *La Loi sur les déclarations des personnes morales*

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/61-220-x/61-220-x2002000-fra.pdf?st=Yfvzyugz>

¹³ : *Entreprises étrangères au Canada, selon les variables financières et le pays de contrôle*

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3310057001>

¹⁴ Statistique Canada. Tableau 33-10-0148-01 Affiliation à une entreprise mère étrangère, selon l'industrie et la taille de l'entreprise

plausiblement attribuer environ 2 points de % de croissance du contrôle francophone de l'ensemble de l'économie du Québec à la réduction du contrôle étranger du secteur privé.¹⁵

Il reste donc une réduction du contrôle non francophone canadien d'environ 3 points de % qui provient surtout d'une baisse de 4 points de % du contrôle non francophone canadien du secteur privé. La tendance à la baisse de la part de l'emploi privé sous le contrôle des non-francophones canadiens est une tendance lourde depuis 1961. Entre 1961 et 2003, on observe une réduction annuelle moyenne de 0,3 points, alors qu'entre 2003 et 2023 nous calculons que la réduction annuelle moyenne est de 0,2 points de %. La structure oligopolistique de certains secteurs de l'économie canadienne (bancaire, communications, transport air et rail) associée à des exigences de contrôle canadien explique que, plus la part anglo-canadienne est faible globalement, moins elle est compressible¹⁶.

Cette analyse des déterminants plausibles de la croissance du contrôle francophone de l'économie québécoise nous amène à conclure que nos résultats numériques pour 2023 sont plausibles, bien qu'un peu moins précis que ceux obtenus pour 2003. Écrire que le contrôle francophone de l'économie du Québec mesuré par l'emploi est en 2023 d'au moins 70% nous semble indiscutable; 73 % nous semble plausible tenant compte des marges d'erreur typiques de sondages aléatoires et du sur-échantillonnage des grands employeurs.

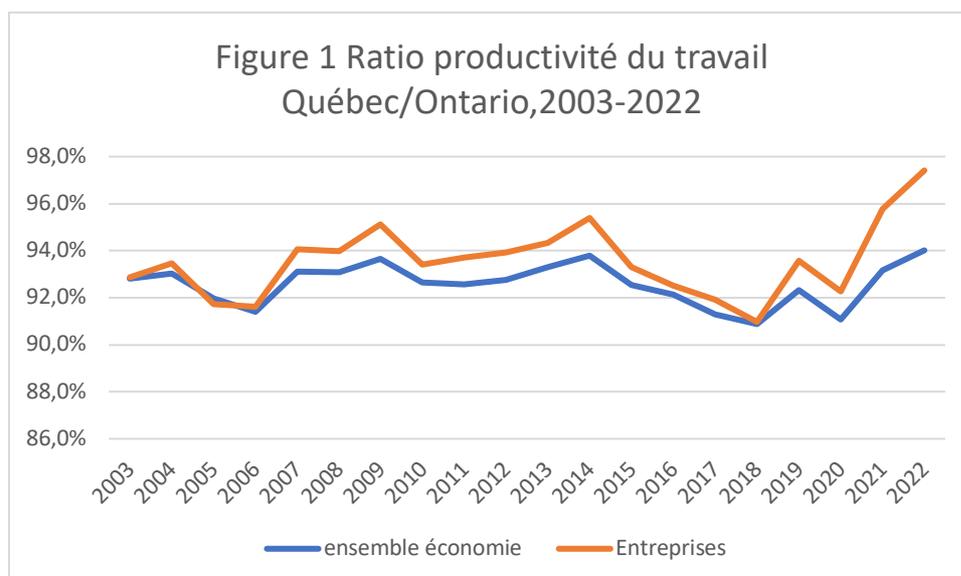
Conclusion

Nos résultats pour 2023 nous permettent de faire le point sur la propriété des employeurs du Québec par groupe linguistique. Leur mise en lien avec ceux obtenus pour 2003 indique une croissance de l'importance du contrôle francophone de l'économie du Québec entre ces deux années. La mesure de la propriété des entreprises par groupe linguistique nous permet de disposer d'un indicateur sur l'importance de l'entrepreneuriat francophone au Québec. Par ailleurs, la propriété francophone peut avoir divers impacts sur l'activité économique et sur l'utilisation du français au Québec.

Traisons tout d'abord de l'activité économique. L'analyse la plus récente est celle de Raynauld et Vaillancourt (1984) qui examinent en détail le secteur manufacturier. Ils concluent pour 1978 qu'en comparaisons avec les entreprises anglophones et étrangères, les entreprises francophones sont *celles dont les établissements sont les plus petits, dont la productivité du travail est la plus faible, dont les salaires sont les moins élevés, dont les coûts du travail sont en revanche les plus élevés (et) celles qui desservent principalement le marché local* (p118). Ces conclusions pour 1978 sont de même nature que celles de Raynaud (1971) pour les années 1960s. Il n'est pas possible de refaire ces analyses avec nos données. Est-il plausible que le désavantage des entreprises francophones soit moindre ou même qu'elles soient avantagées dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre spécialisée, telle l'industrie du jeu vidéo, étant donné une rétention plus aisée de la main d'œuvre, le principal actif de ce type d'entreprise ? Ceci reste à examiner. On note cependant que la Figure 1 indique un léger rétrécissement de l'écart de productivité du travail entre le Québec et l'Ontario, alors que le contrôle francophone de l'économie s'est accru depuis 2003.

¹⁵ 2.7 points de % X0,75 soit le poids du secteur privé dans l'économie québécoise

¹⁶ Nos résultats sont compatibles avec ceux de Statistique Canada qui rapporte pour 2017 que 17,8% des entreprises sont de propriété anglophone (langue minoritaire officielle dans cette province) <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022038-fra.htm>



Source : calcul des auteurs données de Statistique Canada. Tableau 36-10-0480-01 Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non-commerciale, conformes aux comptes des industries

Tournons-nous maintenant vers l'utilisation du français au travail. Une étude de Vaillancourt et al (1994) utilise des données individuelles et des données d'entreprises pour 1977-1979 pour examiner l'impact de trois facteurs -propriété des employeurs, importance des marchés extérieurs et intensité en capital physique- sur l'utilisation du français au travail. Sa conclusion est "que la propriété et le degré d'ouverture du secteur sont des facteurs qui jouent un rôle important dans la détermination de l'utilisation du français au travail".(p 492) Plus la propriété francophone d'un secteur d'activité est élevée, plus on y utilise le français au travail, mais plus ce secteur dessert des marchés hors -Québec, moins on y utilise le français au travail¹⁷. À nouveau, nous ne pouvons pas refaire ces analyses, mais notons que l'évolution de la propriété francophone est globalement favorable à l'utilisation de plus de français au travail. Or cette utilisation a atteint un sommet en 1991 pour diminuer légèrement depuis (Vaillancourt ,1998 tableau 1) .Ceci est-il dû à un changement de composition de la main- d'œuvre au Québec, à une plus grande ouverture vers les marchés extérieurs ou à une utilisation plus intensive d'outils technologiques disponibles seulement en anglais? Ceci reste à établir.

Il serait donc utile de refaire cet exercice d'établissement de la propriété des employeurs privés du Québec avec des moyens plus conséquents pour obtenir un échantillon suffisamment important et relié à des bases de données plus complètes, pour permettre des calculs permettant de répondre aux deux questions soulevées ci-haut.

¹⁷ On observe un résultat similaire pour la Suisse ;l'anglais est plus souvent utilisé et l'allemand et le français moins lorsqu'un travailleur œuvre dans une entreprise principalement orientée vers le marché international (Gazzola et al ,2020,tableau 4.4

Références

- Gazzola, Michele, François Grin et François Vaillancourt "Evaluating Language Policy and Planning: An Introduction to the Economic Approach" dans *Bridging Linguistics and Economics* (Cécile B. Vigouroux and, Salikoko S. Mufwene ed) Cambridge U Press, 2020, p109-139
- Raynauld, André "La propriété et la performance des entreprises établies" *Études internationales*, vol. 2, n° 1, 1971, p. 81-109. <https://core.ac.uk/download/pdf/59599505.pdf>
- Raynauld , André *La propriété des entreprises au Québec : les années 60*,— Les Presses de l'Université de Montréal, 1974, 160 p
- Raynauld , André et François Vaillancourt *L'appartenance des entreprises : le cas du Québec en 1978* Conseil de la langue française, Québec, Collection Dossiers, 1984, 173 pages.
- Vaillancourt ,François et Michel Leblanc, *La propriété de l'économie du Québec en 1991 selon le groupe d'appartenance linguistique* (Office de la langue française, Montréal, 1993, 87 pages.
- Vaillancourt, François, René Champagne et Lise Lefebvre « L'usage du français au travail par les francophones du Québec : une analyse économique » dans *Langues et Sociétés en Contact*, sous la direction de P. Martel et J. Maurais, Tübingen Niemeyer-Canadiana Romaniro 8, 1994, 483-493.
- Vaillancourt ,François et Luc Vaillancourt, *La propriété des employeurs au Québec en 2003 selon le groupe d'appartenance linguistique* Québec : Conseil Supérieur de la Langue Française, 2005, 57 pages.
- Vaillancourt, François "Assessing Bill 101 after 40 years; An Introduction" *Language Problems and Language Planning* 43(2) 2019, 103-112

Tableau A-! Emploi par secteur et taille d'employeur ,Québec ,2023

Taille d'entreprise selon l'emploi 4	Toutes tailles	0 à 4 salariés	5 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 299 salariés	300 à 499 salariés	500 salariés et plus	0 à 49 salariés	5-49
	1)	2)	3)	4)	5)	6)	7)	8)	9)	10)=9)-2)
Ensemble des industries a)	3 977 672	222 884	527 683	490 387	377 029	443 016	160 419	1 756 253	1240954	1018070
Services d'enseignement b)	346 932	2 017	6 519	7 027	8 353	16 765	8 223	298 028	15563	13546
Soins de santé et assistance sociale c)	533 244	23 017	64 238	59 124	39 341	21 429	4 744	321 351	146379	123362
Administrations publiques d)	291 053	322	6 532	10 537	8 110	19 954	11 328	234 268	17392	17070
maximum public E=b)+c)+d)	1 171 229	25 356	77 289	76 688	55 804	58 148	24 295	853 647	179334	153978
minimum privé F=a)-E	2 806 443	197 528	450 394	413 699	321 225	384 868	136 124	902 606	1061620	864092
public calculé G	1002464	5329	27759	30382	27188	39051	19108	853647		58142
privé calculé H=a)-G)	2 975 208	217 555	499 924	460 005	349 841	403 965	141 311	902 606		959928

Source : colonnes 1-9,lignes a-d) Statistique Canada. Tableau 14-10-0215-01 Emploi pour l'ensemble des salariés selon la taille d'entreprise, données annuelles; Autres cellules ;calcul de l'auteur

Note # public calculé $G = d + x\%$ de $(b+c)$. Ce % est fixé comme suit : 0-4:20%;5-19 et 20-49 :30%;50-99 : 40%; 100-299 : 50% ;300-499 :60%
500+ :% Donc par exemple pour la colonne 2) 0-4 employés $5329 = 322 + .2 * (2017 + 23017)$.

Tableau A2 Simulation du contrôle francophone de l'économie québécoise, 2023

	% part emploi		Contrôle francophone	%part emploi X % contrôle francophone	
	2003 (1)	2022(2)		2003	2022
Agriculture	1,6%	1,2%	82,6%	1,29	0,96
Foresterie	0,6%	0,2%	86,9%	0,53	0,19
Extraction minière,	0,4%	0,6%	39,5%	0,17	0,22
Services publics transport	0,9%	0,7%	54,7%	0,48	0,38
Construction	4,6%	7,0%	83,9%	3,87	5,85
Fabrication	17,3%	11,2%	48,8%	8,45	5,45
Commerce de gros	3,7%	3,2%	54,0%	1,99	1,71
Commerce de détail	12,8%	11,6%	68,5%	8,77	7,92
Transport et entreposage	4,7%	4,8%	54,7%	2,56	2,60
Finance, assurances, immobilier	5,1%	6,1%	60,3%	3,09	3,68
Services professionnels	5,8%	8,4%	66,8%	3,90	5,59
Services aux entreprises	3,2%	3,9%	66,8%	2,14	2,57
Services d'enseignement	6,8%	7,6%	86,5%	5,87	6,55
Soins de santé et assistance sociale	11,7%	13,4%	88,1%	10,34	11,79
Information, culture et loisirs	4,5%	4,7%	75,2%	3,35	3,56
Services d'hébergement/ restauration	5,9%	5,3%	67,3%	3,96	3,55
Autres services privés	4,6%	4,0%	67,3%	3,06	2,73
Administrations publiques	5,8%	6,4%	61,7%	3,60	3,92

Source : colonnes 1) et 2) : Statistique Canada. Tableau 14-10-0023-01 Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles (x 1 000); colonne 3) Vaillancourt, François et Luc Vaillancourt, *La propriété des employeurs au Québec en 2003 selon le groupe d'appartenance linguistique* Québec : Conseil Supérieur de la Langue Française, 2005 Colonne 4=1)X3) ;colonne 5=2)X3)